

RF PREFECTURE DU PAS DU CALAIS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2024 062-216208694-20240325-DE_2024_10-DE

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 25 mars 2024

Date de la convocation: 20/03/2024

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Présents : 12

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Frédéric PONTHEUX, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gaëtane DELATTRE

Votants : 15

Représentés : Nathalie BART, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Ingrid LORIDANT

DE_2024_10 - Objet : Vente de la ferme sise 7 rue de l'Eglise, cadastrée AD113

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser :

- A réaliser un nouveau bornage de la parcelle 7 rue de l'Eglise, cadastrée AD113 ;
- A vendre la maison sise 7 rue de l'Eglise, cadastrée AD113 pour un montant 120 000.00 € avec plus ou moins 10% ;
- A réaliser toute les démarches pour cette cession.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--